



**MEMORANDUM OF UNDERSTANDING
ON THE CONSERVATION OF
MIGRATORY SHARKS**

CMS/Sharks/MOS4/National
Report/Monaco
30/01/2023
Original: French

4th Meeting of the Signatories (Sharks MOS4)
Bonn, 28 February – 2 March 2023

Monaco National Report

Page number	Item
1 – 5	Completed National Reporting Form
6 – 14	Completed National Reporting Spreadsheet

Sharks MOS4 : Formulaire de rapport national (Version hors ligne)

Objectif: Evaluer l'état de la manière dont les Signataires atteignent l'objectif du Mémorandum d'Entente : "*atteindre et maintenir un état de conservation favorable pour les requins migrateurs en se basant sur les meilleures informations scientifiques disponibles, en tenant compte des actions actuelles de gestion et de conservation, des valeurs socio-économiques et autres de ces espèces pour les populations des Signataires*" et faire un rapport sur la mise en œuvre du Plan de Conservation.

*Champs obligatoires

Les instructions supplémentaires sont indiquées en *italique*.

Rapport présenté par

1. Nom*
Céline Impagliazzo
2. Position*
Chef de Division
3. Institution*
ministère des Relations Extérieures et de la Coopération
4. Courriel*
cimpagliazzo@gouv.mc
5. Contributeurs
Si les contributions ont été soumises par plusieurs entités
Click or tap here to enter text.

Espèces dans votre zone de juridiction nationale

6. Signataire*
Veillez sélectionner le signataire que vous représentez
Monaco
7. Veillez ouvrir la [feuille de calcul Excel](#) qui vous a été fournie par le Secrétariat pour votre pays. Utilisez la feuille de calcul pour examiner le statut des espèces inscrites à l'annexe 1 dans votre juridiction nationale. Une fois complétée, veuillez envoyer la feuille de calcul, ainsi que le présent document Word, au Secrétariat (fenella.wood@cms.int).*

Veillez contacter le Secrétariat si vous avez des difficultés à accéder à la feuille de calcul ou si vous avez besoin de conseils et de soutien supplémentaires pour la remplir.

- J'ai téléchargé la feuille de calcul avec succès
 Je n'ai pas pu télécharger la feuille de calcul

8. Vos navires capturent-ils (débarquées, transbordées ou rejetées) des espèces figurant à l'Annexe 1 DANS votre zone de juridiction nationale ? *

- Oui
 Non

9. Si oui, veuillez déclarer les informations sur les captures par espèce dans votre zone de juridiction nationale sur la **feuille de calcul** fournie.

Veuillez fournir des informations sur les espèces qui sont capturées (débarquées, transbordées ou rejetées).

*Veuillez remplir la **colonne F** de la feuille de calcul pour chaque espèce. Une liste déroulante vous permet de choisir parmi les options suivantes : Il y a une liste déroulante que vous pouvez utiliser avec les options suivantes : "prélèvement a lieu", "prélèvement peut avoir lieu", "prélèvement n'a pas lieu", "inconnu" ou "sans objet".*

*Veuillez fournir toute information supplémentaire dans la **colonne G**, par exemple des liens vers des rapports accessibles au public qui pourraient contenir des données pertinentes.*

- J'ai ajouté des informations spécifiques aux espèces dans la feuille de calcul.
 Non applicable

10. Vos navires capturent-ils (débarquées, transbordées ou rejetées) des espèces figurant à l'Annexe 1 EN DEHORS de votre zone de juridiction nationale ? *

- Oui
 Non

11. Si oui, veuillez déclarer les informations sur les captures par espèce en dehors de votre zone de juridiction nationale sur la **feuille de calcul** fournie.

*Veuillez remplir la **colonne H** de la feuille de calcul pour chaque espèce. Une liste déroulante vous permet de choisir parmi les options suivantes : "prélèvement a lieu", "prélèvement potentiel", "prélèvement n'a pas lieu", "inconnu" ou "sans objet".*

*Veuillez fournir toute information supplémentaire dans la **colonne I**, par exemple des liens vers des rapports accessibles au public qui pourraient contenir des données pertinentes.*

- J'ai ajouté des informations spécifiques aux espèces dans la feuille de calcul.
 Non applicable

Mesures de gestion et de conservation

12. Y a-t-il des espèces figurant à l'Annexe 1 qui sont protégées ou dont la pêche est gérée ? *

- Oui
 Non

13. Si oui, veuillez inclure les détails des mesures de protection ou des pêcheries gérées pour chaque espèce dans la **feuille de calcul** fournie. Il peut s'agir de réglementations nationales, supranationales ou de la mise en œuvre des mesures de l'Organisme régional des pêches.

*Veuillez remplir la **colonne J** de la **feuille de calcul** pour chaque espèce.*

- J'ai ajouté des informations spécifiques à l'espèce dans la feuille de calcul.
 Non applicable

14. Existe-t-il des réglementations concernant les espèces inscrites à l'Annexe 1 actuellement en cours de proposition ou de mise en œuvre ? *

- Oui
 Non

15. Si oui, veuillez inclure les détails des réglementations proposées ou en cours de mise en œuvre dans la **feuille de calcul** fournie.

*Veuillez remplir la **colonne K** de la **feuille de calcul** pour chaque espèce.*

- J'ai ajouté des informations spécifiques à l'espèce dans la feuille de calcul.
 Non applicable

16. Avez-vous établi d'autres mesures de conservation pour les espèces figurant à l'Annexe 1 dans votre zone de juridiction nationale ? *

- Oui
 Non

17. Si oui, veuillez inclure les détails des mesures de conservation dans la **feuille de calcul** fournie.

Il peut s'agir d'activités telles que la recherche, le renforcement des capacités, la formation, la conservation des habitats, etc.

*Veuillez remplir la **colonne L** de la **feuille de calcul** pour chaque espèce.*

- J'ai ajouté des informations spécifiques à l'espèce sur la feuille de calcul.
 Non applicable

Coopération

18. Coopérez-vous avec d'autres Signataires ou ONG sur la mise en œuvre du MdE sur les requins et de son Plan de conservation ? *

Veillez fournir des détails sur cette coopération.

Click or tap here to enter text.

19. Avez-vous identifié le besoin, ou avez-vous une demande de coopération avec d'autres Signataires ou Partenaires Coopérants pour mettre en œuvre le Plan de Conservation dans votre pays/région ? Par exemple, un organisme régional de pêche pertinent. *

Veillez décrire

Click or tap here to enter text.

20. Avez-vous identifié des obstacles empêchant la coopération et le partenariat pour mettre en œuvre le MdE sur les requins et son Plan de conservation ? *

Veillez décrire

Click or tap here to enter text.

Capacité et matériaux

21. Quels sont les besoins en capacités que vous avez identifiés dans votre pays ?
Veillez fournir des détails. *

Cela pourrait inclure, mais sans s'y limiter, la formation, l'équipement, le matériel, le financement, la collecte de données, etc.

la collecte de données

22. Quels guides d'identification régionaux (ou nationaux), et quelles lignes directrices pour une manipulation et une libération sûres utilisez-vous ? *

Veillez fournir une citation et un lien Internet. Si des guides nationaux peuvent être mis à la disposition d'autres signataires, veuillez les envoyer par courriel en format PDF à fenella.wood@cms.int.

Click or tap here to enter text.

23. Veuillez envoyer tout document relatif à la conservation et à la gestion des espèces inscrites à l'Annexe 1 qui devrait être inclus dans le Hub d'information (<https://www.cms.int/sharks/en/sharks-mou-infohub>) à fenella.wood@cms.int.

- Les documents pertinents pour le Hub d'information ont été envoyés par courriel au Secrétariat.
- Non Applicable

Espèce		Statut des espèces dans votre zone de juridiction nationale selon l'IUCN	Statut des espèces dans votre zone de juridiction nationale	Espèces que vos navires capturent DANS votre zone de juridiction nationale ¹	Tout document justificatif pour les captures dans votre zone de juridiction nationale	Espèces que les navires de votre pavillon capturent EN DEHORS des limites de votre juridiction nationale ²	Tout document justificatif pour les captures dans votre zone de juridiction nationale
Nom scientifique	Nom commun (anglais)						
<i>Alopias pelagicus</i>	Pelagic Thresher Shark	Ne se produit pas	Ne se produit pas	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Alopias superciliosus</i>	Bigeye Thresher Shark	Existant (Résident)	Possiblement existant	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Alopias vulpinus</i>	Common Thresher Shark	Existant (Résident)	Possiblement existant	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Anoxypristis cuspidata</i>	Narrow Sawfish	Ne se produit pas	Ne se produit pas	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Carcharhinus falciformis</i>	Silky Shark	Ne se produit pas	Ne se produit pas	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Carcharhinus longimanus</i>	Oceanic Whitetip Shark	Ne se produit pas	Ne se produit pas	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Carcharhinus obscurus</i>	Dusky Shark	Ne se produit pas	Ne se produit pas	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Carcharodon carcharias</i>	Great White Shark	Existant (Résident)	Possiblement existant	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Cetorhinus maximus</i>	Basking Shark	Existant (Résident)	Possiblement existant	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Isurus oxyrinchus</i>	Shortfin Mako Shark	Ne se produit pas	Possiblement existant	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Isurus paucus</i>	Longfin Mako Shark	Ne se produit pas	Ne se produit pas	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	

¹ Espèces que vos navires capturent (débarquées, transbordé ou rejetées) DANS votre zone de juridiction nationale.

² Espèces que les navires de votre pavillon capturent (débarquées, transbordé ou rejetées) EN DEHORS des limites de votre juridiction nationale. Cela inclut également les navires ayant le potentiel de capturer ces espèces.

Espèce		Statut des espèces dans votre zone de juridiction nationale selon l'IUCN	Statut des espèces dans votre zone de juridiction nationale	Espèces que vos navires capturent DANS votre zone de juridiction nationale ¹	Tout document justificatif pour les captures dans votre zone de juridiction nationale	Espèces que les navires de votre pavillon capturent EN DEHORS des limites de votre juridiction nationale ²	Tout document justificatif pour les captures dans votre zone de juridiction nationale
Nom scientifique	Nom commun (anglais)						
<i>Lamna nasus</i>	Porbeagle	Existant (Résident)	Existant (Résident)	La prise se produit potentiellement		La prise ne se produit pas	
<i>Manta alfredi</i> (<i>Mobula alfredi</i>)	Reef Manta Ray	Ne se produit pas	Ne se produit pas	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Manta birostris</i> (<i>Mobula birostris</i>)	Manta Ray	Ne se produit pas	Ne se produit pas	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Mobula eregoodootenkee</i> (<i>Mobula eregoodoo</i>)	Longhorned Pygmy Devil Ray	Ne se produit pas	Ne se produit pas	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Mobula hypostoma</i>	Atlantic Devil Ray	Ne se produit pas	Ne se produit pas	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Mobula japanica</i> (Veuillez entrer des informations sous <i>Mobula mobular</i>)	Japanese Devil Ray	Existant (Résident)					
<i>Mobula kuhlii</i>	Shortfin Devil Ray	Ne se produit pas	Ne se produit pas	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Mobula mobular</i>	Giant Devil Ray	Existant (Résident)	Existant (Résident)	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Mobula munkiana</i>	Pygmy Devil Ray	Ne se produit pas	Ne se produit pas	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Mobula rochebrunei</i> (Veuillez entrer des informations)	Lesser Guinean Devil Ray	Ne se produit pas					

Espèce		Statut des espèces dans votre zone de juridiction nationale selon l'IUCN	Statut des espèces dans votre zone de juridiction nationale	Espèces que vos navires capturent DANS votre zone de juridiction nationale ¹	Tout document justificatif pour les captures dans votre zone de juridiction nationale	Espèces que les navires de votre pavillon capturent EN DEHORS des limites de votre juridiction nationale ²	Tout document justificatif pour les captures dans votre zone de juridiction nationale
Nom scientifique	Nom commun (anglais)						
<i>dans la catégorie Mobula hypostoma)</i>							
<i>Mobula tarapacana</i>	Sicklefin Devil Ray	Ne se produit pas	Ne se produit pas	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Mobula thurstoni</i>	Bentfin Devil Ray	Ne se produit pas	Ne se produit pas	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Pristis clavata</i>	Dwarf Sawfish	Ne se produit pas	Ne se produit pas	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Pristis pectinata</i>	Smalltooth Sawfish	Ne se produit pas	Présence incertaine	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Pristis pristis</i>	Large-toothed Sawfish	Ne se produit pas	Présence incertaine	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Pristis zijsron</i>	Green Sawfish	Ne se produit pas	Ne se produit pas	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Rhincodon typus</i>	Whale Shark	Ne se produit pas	Ne se produit pas	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Rhinobatos rhinobatos</i>	Common Guitarfish	Existant (Résident)	Possiblement existant	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Rhynchobatus australiae</i>	Bottlenose Wedgefish	Ne se produit pas	Ne se produit pas	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Rhynchobatus djiddensis</i>	Whitespotted Wedgefish	Ne se produit pas	Ne se produit pas	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Rhynchobatus laevis</i>	Smoothnose Wedgefish	Ne se produit pas	Ne se produit pas	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Sphyrna lewini</i>	Scalloped Hammerhead Shark	Ne se produit pas	Présence incertaine	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	

Espèce		Statut des espèces dans votre zone de juridiction nationale selon l'IUCN	Statut des espèces dans votre zone de juridiction nationale	Espèces que vos navires capturent DANS votre zone de juridiction nationale ¹	Tout document justificatif pour les captures dans votre zone de juridiction nationale	Espèces que les navires de votre pavillon capturent EN DEHORS des limites de votre juridiction nationale ²	Tout document justificatif pour les captures dans votre zone de juridiction nationale
Nom scientifique	Nom commun (anglais)						
<i>Sphyrna mokarran</i>	Great Hammerhead Shark	Existant (Résident)	Possiblement existant	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Sphyrna zygaena</i>	Smooth Hammerhead Shark	Existant (Résident)	Possiblement existant	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Squalus acanthias</i>	Spiny Dogfish	Existant (Résident)	Possiblement existant	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	
<i>Squatina squatina</i>	Angelshark	Présence incertaine	Possiblement éteint	La prise ne se produit pas		La prise ne se produit pas	

Espèce		Détails des mesures de protection ou des pêcheries gérées pour chaque espèce	Détails des réglementations actuellement proposées ou mises en œuvre pour chaque espèce	Détails des mesures de conservation pour chaque espèce	Commentaires, y compris les sources d'information, les ressources et les liens
Nom scientifique	Nom commun (anglais)				
<i>Alopias pelagicus</i>	Pelagic Thresher Shark				
<i>Alopias superciliosus</i>	Bigeye Thresher Shark				
<i>Alopias vulpinus</i>	Common Thresher Shark				
<i>Anoxypristis cuspidata</i>	Narrow Sawfish				
<i>Carcharhinus falciformis</i>	Silky Shark				
<i>Carcharhinus longimanus</i>	Oceanic Whitetip Shark				
<i>Carcharhinus obscurus</i>	Dusky Shark				
<i>Carcharodon carcharias</i>	Great White Shark	Interdiction de pêche	l'Article O. 244-8 du Code de la Mer prévoit : « Sont interdites la capture, l'importation, la détention, la mise à mort, le commerce, le transport et l'exposition à des fins commerciales des espèces en danger ou menacées telles que visées à l'annexe II d		https://www.legimonaco.mc/305/legismclois.nsf/ViewCode!OpenView&Start=1&Count=300&RestrictToCategory=CODE%20DE%20LA%20MER
<i>Cetorhinus maximus</i>	Basking Shark	Interdiction de pêche	l'Article O. 244-8 du Code de la Mer prévoit : « Sont interdites la capture, l'importation, la détention, la mise à mort, le commerce, le transport et l'exposition à des fins commerciales des espèces en danger ou menacées telles que visées à l'annexe II d		https://www.legimonaco.mc/305/legismclois.nsf/ViewCode!OpenView&Start=1&Count=300&RestrictToCategory=CODE%20DE%20LA%20MER
<i>Isurus paucus</i>	Shortfin Mako Shark	Interdiction de pêche	l'Article O. 244-8 du Code de la Mer prévoit : « Sont interdites la capture, l'importation, la détention, la mise à mort, le commerce, le transport et l'exposition à des fins commerciales des espèces en		https://www.legimonaco.mc/305/legismclois.nsf/ViewCode!OpenView&Start=1&Count=300&RestrictToCategory

Espèce		Détails des mesures de protection ou des pêcheries gérées pour chaque espèce	Détails des réglementations actuellement proposées ou mises en œuvre pour chaque espèce	Détails des mesures de conservation pour chaque espèce	Commentaires, y compris les sources d'information, les ressources et les liens
Nom scientifique	Nom commun (anglais)				
			danger ou menacées telles que visées à l'annexe II du Protocole de Barcelone du 10 juin 1995		=CODE%20DE%20LA%20MER
<i>Isurus paucus</i>	Longfin Mako Shark				
<i>Lamna nasus</i>	Porbeagle				
<i>Manta alfredi</i> (<i>Mobula alfredi</i>)	Reef Manta Ray				
<i>Manta birostris</i> (<i>Mobula birostris</i>)	Manta Ray				
<i>Mobula eregoodootenkee</i> (<i>Mobule eregoodoo</i>)	Longhorned Pygmy Devil Ray				
<i>Mobula hypostoma</i>	Atlantic Devil Ray				
<i>Mobula japanica</i> (Veuillez entrer des informations sous <i>Mobula mobular</i>)	Japanese Devil Ray				
<i>Mobula kuhlii</i>	Shortfin Devil Ray				
<i>Mobula mobular</i>	Giant Devil Ray	Interdiction de Pêche	l'Article O. 244-8 du Code de la Mer prévoit : « Sont interdites la capture, l'importation, la détention, la mise à mort, le commerce, le transport et l'exposition à des fins commerciales des espèces en		https://www.legimonaco.mc/305/legismclois.nsf/ViewCode!OpenView&Start=1&Cou

Espèce		Détails des mesures de protection ou des pêcheries gérées pour chaque espèce	Détails des réglementations actuellement proposées ou mises en œuvre pour chaque espèce	Détails des mesures de conservation pour chaque espèce	Commentaires, y compris les sources d'information, les ressources et les liens
Nom scientifique	Nom commun (anglais)				
			danger ou menacées telles que visées à l'annexe II du Protocole de Barcelone du 10 juin 1995		nt=300&RestrictToCategory=CODE%20DE%20LA%20MER
<i>Mobula munkiana</i>	Pygmy Devil Ray				
<i>Mobula rochebrunei</i> (Veuillez entrer des informations dans la catégorie <i>Mobula hypostoma</i>)	Lesser Guinean Devil Ray				
<i>Mobula tarapacana</i>	Sicklefin Devil Ray				
<i>Mobula thurstoni</i>	Bentfin Devil Ray				
<i>Pristis clavata</i>	Dwarf Sawfish				
<i>Pristis pectinata</i>	Smalltooth Sawfish	Interdiction de Pêche	l'Article O. 244-8 du Code de la Mer prévoit : « Sont interdites la capture, l'importation, la détention, la mise à mort, le commerce, le transport et l'exposition à des fins commerciales des espèces en danger ou menacées telles que visées à l'annexe II du Protocole de Barcelone du 10 juin 1995		https://www.legimonaco.mc/305/legismclois.nsf/ViewCode!OpenView&Start=1&Count=300&RestrictToCategory=CODE%20DE%20LA%20MER
<i>Pristis pristis</i>	Large-toothed Sawfish	Interdiction de Pêche	l'Article O. 244-8 du Code de la Mer prévoit : « Sont interdites la capture, l'importation, la détention, la mise à mort, le commerce, le transport et l'exposition à des fins commerciales des espèces en danger ou menacées telles que visées à l'annexe II du Protocole de Barcelone du 10 juin 1996		https://www.legimonaco.mc/305/legismclois.nsf/ViewCode!OpenView&Start=1&Count=300&RestrictToCategory=CODE%20DE%20LA%20MER
<i>Pristis zijsron</i>	Green Sawfish				

Espèce		Détails des mesures de protection ou des pêcheries gérées pour chaque espèce	Détails des réglementations actuellement proposées ou mises en œuvre pour chaque espèce	Détails des mesures de conservation pour chaque espèce	Commentaires, y compris les sources d'information, les ressources et les liens
Nom scientifique	Nom commun (anglais)				
<i>Rhincodon typus</i>	Whale Shark				
<i>Rhinobatos rhinobatos</i>	Common Guitarfish	interdiction de pêche	l'Article O. 244-8 du Code de la Mer prévoit : « Sont interdites la capture, l'importation, la détention, la mise à mort, le commerce, le transport et l'exposition à des fins commerciales des espèces en danger ou menacées telles que visées à l'annexe II du Protocole de Barcelone du 10 juin 1995		https://www.legimonaco.mc/305/legismclois.nsf/ViewCode!OpenView&Start=1&Count=300&RestrictToCategory=CODE%20DE%20LA%20MER
<i>Rhynchobatus australiae</i>	Bottlenose Wedgefish				
<i>Rhynchobatus djiddensis</i>	Whitespotted Wedgefish				
<i>Rhynchobatus laevis</i>	Smoothnose Wedgefish				
<i>Sphyrna lewini</i>	Scalloped Hammerhead Shark	interdiction de pêche	l'Article O. 244-8 du Code de la Mer prévoit : « Sont interdites la capture, l'importation, la détention, la mise à mort, le commerce, le transport et l'exposition à des fins commerciales des espèces en danger ou menacées telles que visées à l'annexe II du Protocole de Barcelone du 10 juin 1995		https://www.legimonaco.mc/305/legismclois.nsf/ViewCode!OpenView&Start=1&Count=300&RestrictToCategory=CODE%20DE%20LA%20MER
<i>Sphyrna mokarran</i>	Great Hammerhead Shark	interdiction de pêche	l'Article O. 244-8 du Code de la Mer prévoit : « Sont interdites la capture, l'importation, la détention, la mise à mort, le commerce, le transport et l'exposition à des fins commerciales des espèces en danger ou menacées telles que visées à l'annexe II du Protocole de Barcelone du 10 juin 1995		https://www.legimonaco.mc/305/legismclois.nsf/ViewCode!OpenView&Start=1&Count=300&RestrictToCategory=CODE%20DE%20LA%20MER
<i>Sphyrna zygaena</i>	Smooth Hammerhead	interdiction de pêche	l'Article O. 244-8 du Code de la Mer prévoit : « Sont interdites la capture, l'importation, la détention, la mise à mort, le commerce, le transport et l'exposition à des fins commerciales des espèces en		https://www.legimonaco.mc/305/legismclois.nsf/ViewCode!OpenView&Start=1&Cou

Espèce		Détails des mesures de protection ou des pêcheries gérées pour chaque espèce	Détails des réglementations actuellement proposées ou mises en œuvre pour chaque espèce	Détails des mesures de conservation pour chaque espèce	Commentaires, y compris les sources d'information, les ressources et les liens
Nom scientifique	Nom commun (anglais)				
	Head Shark		danger ou menacées telles que visées à l'annexe II du Protocole de Barcelone du 10 juin 1995		nt=300&RestrictToCategory=CODE%20DE%20LA%20MER
<i>Squalus acanthias</i>	Spiny Dogfish				
<i>Squatina squatina</i>	Angelshark	Interdiction de pêche	l'Article O. 244-8 du Code de la Mer prévoit : « Sont interdites la capture, l'importation, la détention, la mise à mort, le commerce, le transport et l'exposition à des fins commerciales des espèces en danger ou menacées telles que visées à l'annexe II du Protocole de Barcelone du 10 juin 1995		https://www.legimonaco.mc/305/legismclois.nsf/ViewCode!OpenView&Start=1&Content=300&RestrictToCategory=CODE%20DE%20LA%20MER